

Les premières briques de la zone des Loges

Lancée en juin 2010 par la communauté de communes des Loges, la première tranche de travaux des trois prévues pour la zone d'activités des Loges a été inaugurée, jeudi soir.

Une cérémonie à laquelle a assisté le président du conseil général, Éric Doligé, le conseiller régional Jean-Vincent Vallières, le président du Pays Forêt d'Orléans Val de Loire, Philippe Vacher, et le sénateur, Jean-Pierre Sueur.



INAUGURATION. La première tranche de travaux de la zone d'activités des Loges est terminée. Deux autres sont à venir.

**Pont à bascule,
parc de
covoiturage
et piste cyclable**

Vingt-trois entreprises ont participé à ce projet qui s'inscrit dans une démarche de qualité environnementale.

Une charte chantier propre pour les sociétés qui s'installent sur le site a d'ailleurs été mise en place. Le coût de cet aménagement de 14 hectares s'élève à plus de cinq millions d'euros. Le conseil général a participé à hauteur de 537.000 euros, la

région, via le Pays, a versé une subvention de 480.000 euros et l'État de 300.000 euros.

Marc Landré, ingénieur à la communauté de communes, a rappelé l'histoire de la zone. « Elle fait suite à diverses études environnementales, archéo-

logiques, techniques ou hydrauliques. »

Il a ensuite énoncé les réalisations qui ont été faites. Notamment un parking poids lourds de vingt places, un pont à bascule, des pistes cyclables et un parc de covoiturage de 52 places couvert en photovoltaïque.

Six entreprises implantées

D'autres sont à venir tels que le parcours pédagogique à l'étang de l'Évangile, une aire de pique-nique ou encore un local pour les chauffeurs poids lourds. Sans oublier que six entreprises sont implantées sur le site.

Dans son discours, Éric Doligé a salué la capacité des élus à se lancer dans une telle opération. « Sincèrement, je ne m'attendais pas à cette qualité. Cette zone est une réussite à tous les égards. » ■